

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°7 du 22 mai 2013



Stades

Sous ce temps frais et humide, la végétation évolue très peu et on note tout au plus l'apparition d'une feuille supplémentaire sur les 7 derniers jours.

Les stades vont actuellement de 2-3 feuilles étalées dans les situations les plus tardives à 7-8 feuilles dans les parcelles les plus précoces avec en moyenne 4 à 6 feuilles étalées.

2013 fait partie des années les plus tardives et aucune amélioration météo ne semble au programme dans les prochains jours.



5-6 feuilles étalées

Mildiou

➤ Situation au 21 mai

3 situations peuvent être distinguées dans le vignoble bourguignon :

- Beaujolais, Mâconnais Sud, Chalonnais Nord, Côte de Beaune

Par rapport à la semaine dernière où seules quelques rares taches avaient été trouvées dans le Nord Beaujolais, la situation a évolué de façon significative. Des sorties de taches sont notées dans de nombreuses parcelles avec des intensités très variables : d'une ou deux taches isolées à plusieurs taches par pied. Ces symptômes correspondent aux contaminations qui se sont produites jusqu'au 6 mai. Un début de sporulation est observé sur quelques taches.

- Mâconnais Nord, Chalonnais Sud, Couchois, Côte de Nuits, Hautes Côtes, Yonne

Dans ces secteurs, seules quelques taches éparses sont notées. Là aussi, un début de sporulation a été observé en Côte d'Or et en Saône et Loire.

- Nièvre

A ce jour, aucun symptôme n'a été découvert.

➤ Analyse de risque

La situation pourrait évoluer dans les jours à venir avec l'arrivée en fin d'incubation des contaminations qui se sont produites depuis les 08-09 mai. Néanmoins, la protection mise en place du 07 au 14 mai devrait limiter l'intensité des sorties de mildiou.

La présence de taches au vignoble localement importante, leur sporulation partielle et la persistance d'un temps pluvieux constituent des facteurs propices au passage en phase épidémique du mildiou. **Le risque mildiou est maintenant très élevé.**

L'élimination des pousses proches du sol lors de l'épamprage constitue une mesure prophylactique pertinente pour diminuer l'inoculum et l'intensité des repiquages.



Pluies du 13 au 20 mai :

Les cumuls d'eau ont à nouveau été importants avec le plus souvent 40 à 60 mm et ponctuellement jusqu'à 70 mm.

Prévisions du 23 au 28 mai :

Fraîcheur et humidité sont toujours au programme. Une amélioration ne semble pas se dessiner à court terme.

Source Météo France

Oïdium

Le temps humide a rendu les observations de symptômes difficiles.

Une ou deux taches supplémentaires ont été décelées dans 2 situations de Chardonnay sensibles.

Les conditions météorologiques fraîches et très pluvieuses restent défavorables au champignon

Nous rappelons que le stade 7-8 feuilles étalées constitue le point de départ à partir duquel la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération.

Black-Rot / Rougeot

Les toutes premières taches de black-rot ont été identifiées dans une parcelle à Fyé dans l'Yonne (2 taches).

Rappelons que le black-rot est apte à contaminer sous des températures moins élevées que le mildiou (soit à partir de 9°C) et que des contaminations significatives peuvent se produire dans des parcelles à historique à l'occasion de chaque nouvelle pluie.

Vers de Grappe

Dans les situations les plus précoces du Sud Saône et Loire, on se rapproche doucement de la fin du vol de *Cochylis*. Ailleurs, les vols de *Cochylis* et d'*Eudémis* se poursuivent avec des captures modérées. Le temps humide n'a pas permis l'observation des œufs.

Pyrale

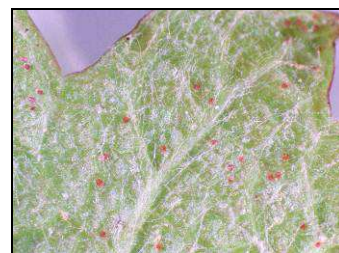
Les symptômes se repèrent maintenant plus facilement. Néanmoins, la présence de larves de pyrales est toujours assez rare et dans les parcelles où ce ravageur est noté, les niveaux d'attaque n'ont pas progressé sur les deux dernières semaines avec tout au plus 26% de pieds occupés par au moins une pyrale (1 site sensible du Nord Côte d'Or). En toutes situations, les infestations se situent bien en deçà du seuil d'intervention fixé à 80% de pieds colonisés par au moins une pyrale.

Araignées rouges

Depuis quelques années, les araignées rouges ont fait leur réapparition dans le Mâconnais avec un nombre de parcelles concernées en évolution régulière. Quelques cas sont maintenant aussi observés dans le Beaujolais.

En Côte de Beaune, ces ravageurs sont également notés depuis 2 ans de façon plus ponctuelle dans le secteur Beaune-Meursault. En 2013, la zone concernée semble s'étendre et surtout, des infestations sévères sont notées dans quelques parcelles (jusqu'à 100% de feuilles occupées).

Rappelons que le seuil d'intervention est fixé à 70% de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien rouge. Une présence régulière de typhlodromes (0,5 à 1 individu en moyenne par feuille) suffit en général à assurer une maîtrise efficace des acariens phytophages.



Acariens rouges, un retour en force ?

(Photo FREDON Bourgogne)

Dans les zones concernées, une observation doit être réalisée dès que possible si cela n'a pas encore été fait.

Réalisation du comptage :

- Observation : face inférieure des feuilles sur la 1^{ère} à 3^{ème} feuille étalée à la base des rameaux
- Méthodologie : 100 feuilles prélevées au hasard le long du parcours d'observation (une seule feuille par souche) et examiner la face inférieure. Pour faciliter l'opération, examen par paquet de 10 feuilles.
- Notation : dénombrement des feuilles occupées par au moins une forme mobile.

La réapparition et la progression des araignées rouges, maîtrisée par les typhlodromes pendant de nombreuses années, pose question et nécessitera une analyse plus détaillée.



Prochain BSV : mardi 28 mai

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.